

1 an

# POMPE À CHALEUR (PAC)

## De quoi s'agit-il ?

Une **pompe à chaleur (PAC)** puise la chaleur à l'extérieur de la maison, soit dans l'air (**PAC aérothermique**), soit dans le sol ou dans l'eau (**PAC géothermique**), pour la transférer ensuite, à l'aide d'un compresseur, à l'intérieur du logement.

La **PAC** est constituée d'un circuit fermé et étanche dans lequel circule un **fluide frigorigène** qui transporte les calories captées dans la source extérieure. Un compresseur, alimenté à l'électricité, élève la température et la pression du fluide pour qu'il transfère les calories au circuit de chauffage et/ou d'eau chaude.



photo : Shutterstock - AwibatPhrommaikon

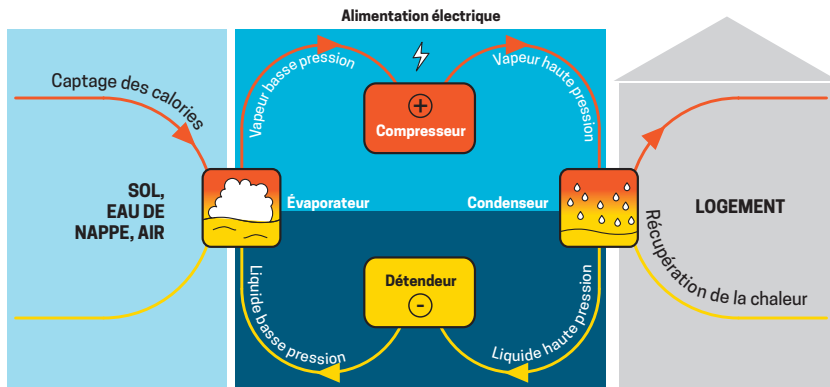


illustration : Terre-Lune

## Quel entretien ?

**Ce que vous pouvez faire vous-même si vous avez une PAC aérothermique :**

- nettoyez le module (ou borne) extérieur pour éviter qu'aucun élément (débris, feuilles, brindilles...) ne vienne entraver la circulation d'air,
- supprimez par grands froids le givre qui peut s'accumuler sur le module extérieur,
- dépoussiérez et nettoyez à l'eau savonneuse les bouches d'insufflations intérieures si votre PAC apporte de l'air chaud dans votre logement.

**Le contrôle annuel d'étanchéité est obligatoire pour les PAC contenant une charge en fluides frigorigènes supérieure à 2 kg** (approximativement une

1 an

## POMPE À CHALEUR (PAC)

puissance de 12 kW). Il s'agit de vérifier l'étanchéité du circuit de fluide frigorigène. Si vous êtes locataire, vérifiez si cet entretien est réalisé à l'initiative de votre bailleur. Dans le cas inverse ou si vous êtes propriétaire, cet entretien **annuel** doit être effectué par une **entreprise qualifiée** respectant la réglementation existante, à charge pour vous de la contacter.

### **L'entretien annuel de votre PAC par une entreprise qualifiée est conseillé.**

Cette visite comprend en général :

- le contrôle du compresseur de la PAC,
- le contrôle de la performance de l'installation,
- la vérification de l'étanchéité du circuit frigorigène,
- le dépoussiérage des émetteurs de chaleur lorsqu'il s'agit de radiateurs ou de ventilo-convecteurs.

### **Combien coûte l'entretien annuel ?**

Les professionnels qualifiés proposent en général un **contrat d'entretien** garantissant la **visite d'entretien annuelle et des dépannages**. Le coût de ce type de contrat est compris entre 150 € et 300 €\* par an selon les prestations. Si vous êtes locataire et que l'entretien est réalisé à l'initiative de votre bailleur, son coût est intégré dans les charges locatives.

### **Quels sont les risques si je ne fais pas l'entretien annuel ?**

**Pour les finances :** le manque d'entretien peut nuire au bon fonctionnement de votre PAC, entraîner une hausse de la consommation d'électricité, diminuer la durée de vie de l'installation. Les professionnels de l'entretien avancent un risque de panne 5 fois plus faible sur une installation entretenue.

**Pour l'environnement :** les anciennes pompes à chaleur contiennent des fluides frigorigènes nocifs en cas de fuites.

\* Prix indicatifs au 1<sup>er</sup> janvier 2017